

COMMUNICATION SNCF

Nouvelle étape dans le développement du projet de TER de Dakar

Un avenant à l'accord-cadre liant le Sénégal au groupement SNCF/RATP a été signé le 2 février 2018 à Dakar, préparant les trois prochaines phases de la collaboration autour du projet TER :

- **Mars 2018 : signature d'un contrat de pré-exploitation**
- **Création de la Société sénégalaise d'exploitation, associant SNCF Keolis et RATP Dev**
- **Juin 2018, signature du contrat d'exploitation et de maintenance**

Ce contrat d'exploitation et de maintenance sera d'une durée de cinq ans, à partir de la mise en service du TER en 2019. Les premiers recrutements locaux et les premières formations sont prévus dès la mi-2018.

Positionnés dès 2014 sur le projet du TER de Dakar, SNCF et RATP ont signé un protocole d'accord avec le Sénégal en décembre 2016 à l'Elysée, lors de la visite d'Etat du Président sénégalais (http://www.sncf.com/ressources/communiquer_atp_sncf_ter_de_dakar.pdf). Ce protocole, exprimant l'engagement des deux entreprises à accompagner le Sénégal sur son projet de TER, s'était enrichi l'an dernier d'un premier avenant confirmant la volonté de confier l'exploitation et la maintenance du TER au groupement SNCF/RATP.

La future ligne TER de 57 kilomètres reliera dès 2019 la gare historique de Dakar à sa banlieue et au nouveau pôle urbain de Diamniadio, qui accueille déjà un centre de conférence international et qui accueillera demain une université, des logements et des entreprises. Le TER doit relier à terme la capitale sénégalaise au nouvel Aéroport international Blaise-Diagne en 45 minutes (14 stations). Le trafic passager est estimé à 115 000 voyageurs par jour.

SNCF et RATP poursuivent par ailleurs les discussions avec les autorités sénégalaises pour les assister dans la création d'un centre de formation aux mobilités urbaines. Ce centre, voué à la formation des personnels concernés par tous les métiers du transport public de voyageurs, sera un préalable indispensable à la mise en service commerciale du TER.

Le futur train express régional vise à désengorger Dakar, une agglomération de quelque 3 millions d'habitants.

Le développement du projet TER se fera en lien avec le déploiement d'un autre projet, celui du Bus Rapid Transit (BRT) –bus rapides circulant sur voies réservées, sur lequel Keolis se positionne aux côtés de SNCF et du fonds d'investissement MERIDIAM. L'articulation entre ces deux projets structurants témoigne de la volonté d'une approche globale du transport sur la métropole.

Pour plus d'information : <http://www.sncf.com/fr/presse/article/ter-dakar/20122016>